

JAN 6 2000
02392/97-0209

Eval Inv. # 5.15

IDRC - Lib. 114624

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
CRDI CANADA



**LES PROCESSUS DE DECENTRALISATION ET LEURS INCIDENCES SUR LES
SERVICES SOCIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE**

RAPPORT D'EVALUATION

(Version Provisoire)

Pierre BASSO
Consultant Suivi évaluation

RECEIVED / REÇU

ARCHIV
362.008.042(6)
83

JAN 7 1999

Décembre 1999

Evaluation Unit /
Section de l'évaluation

Sommaire

SOMMAIRE.....	I
0- CONTEXTE.....	1
1- ELEMENTS DU MANDAT	2
2- LIMITES ET CONTENU DU RAPPORT	3
3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE	3
3.1- ANALYSE DOCUMENTAIRE	3
3.2- ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DU PROJET.....	4
4- PRESENTATION DES RESULTATS DES TRAVAUX D’EVALUATION.....	6
4.1- ANALYSE DE LA COHERENCE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA RECHERCHE À TRAVERS LE CADRE LOGIQUE DU PROJET.....	6
<i>CADRE LOGIQUE DU PROJET DE RECHERCHE SUR LA DECENTRALISATION</i>	<i>9</i>
4.1.1- <i>Organiser et conduire les protocoles de recherche au niveau des trois sites</i>	<i>11</i>
a) Recherche documentaire effectuée par les équipes de recherche.....	11
b) Collecte des données sur le terrain	12
c) Autres activités	12
4.1.2- <i>Suivre et coordonner les activités du projet.....</i>	<i>12</i>
4.2- STRATÉGIE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....	13
4.3- NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA RECHERCHE ET ANALYSE DE LA PERTINENCE PAR LES PARTENAIRES DU PDM.....	13
4.3.1- <i>Municipalités</i>	<i>13</i>
4.3.2- <i>Acteurs Non gouvernementaux</i>	<i>14</i>
4.3.3- <i>Pouvoir Traditionnel</i>	<i>14</i>
4.3.4- <i>Prestataires de service.....</i>	<i>15</i>
4.3.5- <i>Décideurs locaux et centraux</i>	<i>15</i>
4.3.6- <i>Bailleurs de Fonds.....</i>	<i>16</i>
4.4- MODIFICATION OU AMÉLIORATION À APPORTER AU PROTOCOLE DE RECHERCHE.....	16
5- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	16
ANNEXES	20
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	1
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	1
TERMES DE REFERENCE DE L’EVALUATION	2

0- CONTEXTE

Le Programme de Développement Municipal (PDM) bénéficie d'un appui de la part du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recherche sur la décentralisation et ses incidences sur les services sociaux en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'intérêt du PDM pour cette recherche est lié à la mission même de cette institution qui est un instrument au service des gouvernements et des élus locaux africains ainsi que des partenaires au développement.

L'une des activités essentielles du PDM est l'organisation d'un programme de recherche visant à constituer et mettre en réseau les équipes de recherches dans la sous région pour analyser les obstacles à la décentralisation et ses incidences sur les politiques sociales. Ce programme de recherche a rencontré l'approbation du CRDI, société d'Etat créé par le Parlement du Canada pour aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

C'est cette entente tacite entre le CRDI et le PDM qui a fait l'objet d'un protocole d'accord entré en vigueur en janvier 1998 pour la conduite par le PDM du projet de recherche sur la décentralisation et ses incidences sur les services sociaux

Un atelier de lancement de la recherche a été organisé à Abidjan les 16 et 17 avril 1998 et a permis aux participants de bien s'entendre sur les résultats à obtenir et les méthodes de recherche et d'évaluation à mettre en œuvre. Ainsi, les conditions intellectuelles et matérielles de la recherche ont été définies. L'un des objectifs visés par cet atelier était aussi de procéder aux recadrages éventuels en vue de s'assurer de la cohérence des travaux qui seront menés sur le terrain.

Trois équipes de recherche ont été identifiées et ont démarré, en mai 1998, les études au niveau des six communes choisies par site suivant des paramètres de taille de la population, d'ancienneté du statut municipal, de coloration politique, d'existence de chefferie traditionnelle etc.

Une mission de consultation a aidé à l'amélioration et à la mise en œuvre de la méthodologie de recherche à partir d'une tournée conjointe effectuée par le consultant et le chef de projet auprès des trois équipes du 25 septembre au 03 octobre 1998. Dans ses commentaires, le consultant avait suggéré d'élargir le champ de la recherche à d'autres types de services urbains pour avoir la possibilité de rendre compte des modalités de la participation des acteurs non gouvernementaux au processus de décentralisation des services sociaux d'éducation et de santé.

Une réunion d'étape a été organisée par la coordination du projet en février 1999 pour définir les outils méthodologiques et faire le point de l'état d'avancement des travaux de recherche en matière d'identification des sites de recherche. Il faut noter que c'est à la rencontre de Ouagadougou de juillet 1999 qu'il a été proposé le plan détaillé du rapport. L'ensemble des chercheurs présents, avec l'appui d'un consultant du CRDI en ont fait l'analyse pour qu'en définitif ce rapport propose les termes de référence ou des outils devant indiquer dans quelles mesures on devra aborder les politiques de décentralisation sectorielle par rapport à la décentralisation politique.

Le montage du projet de recherche a prévu, en dehors des appuis ponctuels au PDM par des consultants afin de l'aider à piloter le projet, un appui en suivi évaluation dont le CRDI a directement la charge.

C'est dans ce contexte que les services de M. Pierre BASSO, consultant en suivi évaluation de projets, ont été sollicités pour évaluer le projet de recherche et aider à ce qu'il produise les effets et impacts souhaités par le CRDI et le PDM en ce qui concerne l'amélioration de la fourniture des services sociaux d'éducation et de santé.

1- ELEMENTS DU MANDAT

Une des grandes préoccupations de l'évaluation est d'examiner dans quelles mesures les résultats de la recherche auront contribué ou pourront contribuer à l'amélioration de la formulation et de la mise en place des politiques de décentralisation dans lesquelles participent le PDM et ses partenaires. Les principaux éléments du mandat sont les suivants :

- Analyser la cohérence de la stratégie de mise en œuvre de la recherche avec les objectifs visés (niveau d'implication des bénéficiaires visés et partenaires du PDM dans le processus d'exécution du projet de recherche)
- Examiner la stratégie de diffusion des résultats de la recherche : quelles sont les dispositions qui ont été prises pour mettre les résultats de la recherche à la disposition des principaux partenaires bénéficiaires ; quels sont les mécanismes de concertation mis en place.
- Procéder à une évaluation auprès des bénéficiaires et partenaires du PDM afin d'apprécier leur niveau de connaissance de la recherche, sa pertinence et l'utilisation qu'ils pensent pouvoir faire de ses résultats.
- Examiner avec les trois équipes de recherche les modifications ou améliorations à apporter au protocole de recherche.

De façon plus précise, le consultant en suivi évaluation aura à réaliser les tâches suivantes :

- a) analyser l'existant : prendre connaissance de la documentation existante sur le projet et les directives du CRDI en matière d'évaluation des résultats de la recherche.
- b) Proposer une première ébauche ou canevas de principales questions que peut couvrir l'évaluation ; ébauche qui sera soumise au CRDI et fera l'objet de discussions avec l'équipe du PDM à Cotonou.
- c) Proposer un guide méthodologique pour la réalisation de l'évaluation (fiche de collecte, grilles d'analyses),
- d) Réaliser l'évaluation auprès d'un échantillon de l'ensemble des groupes d'acteurs à partir de visites sur le terrain (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan et Yaoundé) et produire un rapport comprenant des recommandations pour les améliorations à apporter au protocole de recherche.

2- LIMITES ET CONTENU DU RAPPORT

Il ne s'agit pas d'une évaluation d'impact du projet de recherche dans la mesure où celui est toujours en cours et que les produits espérés ne sont pas encore à la disposition des partenaires du PDM. Le travail réalisé est plutôt une appréciation du niveau d'implication des différentes catégories d'acteurs identifiés pour la mise en exécution du projet. De même, leur appréciation de la pertinence de la recherche, de son utilité et de la possible utilisation qui sera faite des résultats a été analysée. Il s'agit d'une évaluation sommaire, sans situation de référence, sans indicateurs d'effet et d'impact.

Mais, il est souhaitable, que déjà, un dispositif de suivi évaluation assez léger soit mis en place pour l'évaluation ultérieure de l'impact du projet de recherche. Ce qui suppose qu'on doit établir dès à présent une situation de référence à partir d'un nombre limité d'indicateurs d'impact (cf. cadre logique du projet).

Le présent document est structuré en trois chapitres. Pour une meilleure compréhension des analyses qui ont été faites, il a été jugé plus opportun d'exposer dans un chapitre introductif les grandes lignes de la méthodologie utilisée. Un chapitre a été réservé à la présentation des résultats de l'évaluation : analyse du cadre logique du projet de manière à permettre d'apprécier la cohérence des objectifs du projet, examen de la stratégie de diffusion des résultats, niveau de connaissance de la recherche et appréciation de sa pertinence par les partenaires du PDM. Dans un troisième chapitre sont présentées les conclusions et recommandations de l'évaluation.

3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Les informations et données utilisées au cours de l'évaluation proviennent de deux sources principales : i) la recherche documentaire pour l'analyse de l'existant ii) les entretiens de groupe au niveau des équipes de recherche et iii) les entretiens individuels avec les partenaires du PDM de toutes les catégories d'acteurs identifiés.

3.1- Analyse documentaire

La documentation a été très fournie au PDM étant entendu qu'il existe au niveau de l'institution un programme de développement des activités de communication, publication, diffusion opérationnel. Les publications du bulletin à thème, l'Afrique municipale, la Lettre du PDM qui présente chaque mois les activités menées dans le cadre des huit programmes, les Cahiers du PDM qui font périodiquement un point sur un sujet important de la gestion municipale, la Série Séminaires du PDM, qui rend compte des débats menés dans la sous région sur les points critiques concernant la conduite des politiques de décentralisation sont autant de documents qui ont permis d'apprécier toute la gamme d'activités que mène le PDM et situer l'importance des activités de recherche pour cette institution qui se veut un

pourvoyeur d'informations pour tous, en vue d'aider au bon fonctionnement des municipalités.

Les documents élaborés dans le cadre du projet de recherche proprement dit ont été également consultés notamment, les rapports techniques d'étape des équipes de recherche, les rapports d'évaluation, le rapport de l'atelier de lancement et le rapport annuel 1998 de la coordination.

3.2- Entretiens avec les acteurs du projet

Ces entretiens ont porté sur le niveau d'implication des enquêtés dans les travaux du projet de recherche et leur perception de la pertinence des résultats attendus et de l'utilisation qui en sera faite. Des guides d'entretien ont été conçus par catégorie d'acteur à enquêter. Cela a permis de faire une analyse des points de vue des municipalités, des ANG, du Pouvoir traditionnel, des Décideurs Centraux, des Décideurs locaux et des Prestataires. Au total trente personnes ont été rencontrées. Le choix des enquêtés a été laissé à l'initiative des équipes de recherche à qui il a été demandé de retenir des personnes ayant pris part à l'enquête de terrain. Cette disposition a permis d'apprécier le niveau d'implication des différentes catégories d'acteur dans les travaux de recherche. Au total, 48 personnes (toutes catégories d'acteurs confondues) ont été rencontrées. Le tableau ci-dessous en fait une présentation détaillée.

Tableau N°1 : Catégories d'acteurs rencontrés par site de recherche

	Pays	Pays	Pays	Nb
Acteurs	<i>Cameroun</i>	<i>Côte d'Ivoire</i>	<i>Burkina</i>	
Municipalités	- Maire CR Foumban - Maire Foumban - Receveur Municipal Foumban - SG de Douala 1 ^{er} - Directrice de Cabinet Douala 1 ^{er} - Attaché de Cabinet du Maire de Douala 1 ^{er}	- SG Mairie Maféré - SG mairie GAGNOA	- Maire Kaya - Maire Ouahigouya - SG Kaya	11
Acteurs Non Gouvernementaux	- Association Religieuse de Obala	- Sœur Agnès ZOULI Maféré - 1 ^{er} VP Jeunesse communale Maféré	- Pdt APE Ouahigouya - ONG Save the chilgren	5
Décideur local	- Délégué départemental de l'éducation Nationale pour le NOUN - Infirmier Yemoussoua - Médecin Chef de l'Hôpital de Douala		- CP Ouahigouya - Directeur Ecole du bois Ouagadougou - Médecin Chef de district de Kaya	6

	Pays	Pays	Pays	Nb
Acteurs	<i>Cameroun</i>	<i>Côte d'Ivoire</i>	<i>Burkina</i>	
Décideur Central		- CT Ministre délégué auprès du Ministre de l'intérieur et de la décentralisation	- Cellule Nationale de décentralisation	2
Pouvoir Traditionnel	- Chef Traditionnel de Doula 1 ^{er}		- Chef Traditionnel Kaya	2
Prestataires de Service privé	- Tradi praticien le Vent Yemoussou - Médecin Chef Hôpital du Palais des rois BAMOUN	- Tradipraticien Maféré - Médecin clinique privée GAGNOA		4
Bailleur de fonds			- FENUAP	1
Membres équipes de recherche	- Chef d'équipe - Autres chercheurs (5) - Assistant (1)	- Chef d'équipe - Assistants (3)	- Chef d'équipe - Autres chercheurs (4) - Assistant (1)	17
TOTAL	20	11	17	48

En dehors des membres des équipes de recherche qu'il a été assez facile de rencontrer c'est au niveau des municipalités que les rencontres ont été fructueuses. Ce qui n'exclut pas les difficultés de la mission d'évaluation à rencontrer les catégories de personnes comme les décideurs centraux, les ONG, les Prestataires comment le prouvent les statistiques. Cela s'explique par les difficultés qu'ont éprouvées aussi les équipes de recherche lors des investigations de terrain.

Tableau N° 2 : Appréciation des difficultés d'accès à l'information par les assistants de recherche de l'Equipe de Côte d'Ivoire

Communes	Degré d'appréciation de l'accès aux informations			
	Bien	Assez bien	Passable	Mauvais
Maféré	x			
Dabou			x	
Gagnoa		x		
Bonoua			x	
Port-Bouet				x
Adjamè				x
Total	1	1	2	2
Pourcentage	16,7 %	16,7 %	33,3 %	33,3 %

En Côte d'Ivoire une appréciation sommaire faite des difficultés d'accès à l'information au niveau des différentes communes retenues a donné le résultat présenté dans le tableau N°2.

Les données collectées lors de l'entretien avec les assistants de recherche qui ont conduit la mission d'évaluation sur le terrain traduisent les difficultés que ces derniers ont rencontré au niveau des sites de recherche. C'est même à la Capitale Abidjan, que les différents acteurs ne se sont pas montrés disponibles. Il a fallu, dans bien des cas, l'intervention des chercheurs étant entendu que ceux-ci interviennent ou intervenaient déjà auprès des communes dans d'autres domaines.

Somme toute, ces difficultés n'entachent en rien la qualité du travail de collecte de données réalisé par les équipes de recherche. Il reste que ces données soient exploitées de manière à faire un état des lieux de la fourniture des services sociaux par les différentes catégories d'acteurs et proposer d'un commun accord avec tous ces intervenants une plate-forme de concertation pour une meilleure définition des rôles de chaque acteur pour une synergie d'ensemble.

4- PRESENTATION DES RESULTATS DES TRAVAUX D'EVALUATION

4.1- Analyse de la cohérence de la stratégie de mise en œuvre de la recherche à travers le cadre logique du projet.

L'objectif du projet de recherche est d'analyser les processus de décentralisation dans trois pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Burkina faso, Côte d'Ivoire et Cameroun) et leurs incidences sur les services sociaux, entendus comme les prestations non immédiatement produites au sein des ménages, mais utiles à leur vie.

Le projet de recherche porte préférentiellement sur les secteurs de l'éducation et de la santé et est supposé fournir des renseignements qui permettent la comparaison des situations observées dans les trois pays précités. Des instruments référentiels de collecte de données ont été mis au point par les chercheurs qui aussi conçu un plan d'analyse cohérent qui permette d'aboutir à la proposition de modèles de décentralité basés sur des dispositions institutionnelles. Les objectifs spécifiques qui ont été définis pour le projet de recherche sont :

- analyser le processus de décentralisation à travers les étapes par lesquelles les états ont progressivement transféré aux municipalités certaines de leurs responsabilités en matière de services sociaux, et affecté les ressources publiques à la couverture des charges des services ;
- analyser les mutations subies dans ce processus en ce qui concerne la nouvelle place et le rôle des acteurs non gouvernementaux (ONG, associations diverses etc.) et les champs de compétence que ces nouveaux acteurs se sont appropriés dans la satisfaction des besoins en services sociaux ;
- analyser les mutations intervenues dans la place accordée dans les institutions aux pouvoirs locaux non institutionnalisés (issus de données coutumières ou de leur transposition en ville) et dans leur capacité à formuler et mettre en place des programmes ou des actions visant à satisfaire les besoins en services sociaux des populations ; et

- faire des recommandations quant aux options possibles d'articulation des interventions des municipalités, des autorités traditionnelles et des autres acteurs non gouvernementaux en vue de mieux organiser la réponse aux besoins des populations en services sociaux

Décrit comme tel, le projet de recherche ne permet pas d'apprécier son effet et son impact sur la fourniture des services sociaux. C'est la raison pour laquelle, il a été nécessaire de faire une présentation du cadre logique classique du projet. L'appréciation de la finalité du projet de recherche, de son objectif spécifique, des résultats attendus ainsi que les actions à mener doit montrer la cohérence ou non des objectifs fixés et permettre d'analyser la logique verticale en termes de relations de cause à effet. Autrement dit, voir si le principe du modus opérandi est effectif. Le projet de recherche est prévu et financé parce qu'il existe un ensemble de connaissances et d'expériences indiquant que l'on peut attendre des activités de la recherche qu'elles produisent certains résultats. L'évaluation ayant pour but de déterminer si les résultats attendus peuvent être détectés dans un cas particulier et, dans l'affirmative, d'en tirer la conclusion plausible que les activités du projet en sont responsables ou elles y ont contribué.

De même, les suppositions importantes identifiées peuvent faire l'objet de points particuliers sur lesquels le PDM ou tous les autres utilisateurs des produits de la recherche doivent avoir l'œil.

En ce qui concerne la véritable évaluation d'impact du projet de recherche qui aura lieu ultérieurement, des dispositions nécessaires doivent être ainsi appréhendées à partir de l'état des lieux qui est pratiquement réalisé par les chercheurs. Le travail qu'ils ont abattu pourrait être exploité pour définir la situation de référence qui facilitera un suivi d'impact ultérieur du projet de recherche.

Au total, tel que conçu, le projet de recherche a toutes les chances d'atteindre les objectifs fixés. Le schéma de planification du projet de recherche est cohérent. Mais, le vrai problème se pose au niveau de la proposition d'un modèle de décentralisation. En effet, il faut que ce modèle fasse le consensus au niveau d'un ensemble de démarches institutionnelles ou non déjà mises en œuvre par les différentes catégories d'acteurs ou qui sont envisagées pour être efficacement mis en œuvre. Cela suppose l'implication et la concertation participative de tous les acteurs identifiés à la proposition de ce modèle compte tenu du vécu des processus de décentralisation par chacun des acteurs.

Il faut admettre qu'un indicateur d'exécution comme le nombre de passages auprès des enquêtés n'est pas pertinent dans le cas du présent projet. En effet, compte tenu des difficultés qu'ont rencontrées presque toutes les équipes, il n'était pas possible de lier la collecte de données fiables et pertinentes au nombre de passages réalisés par les enquêteurs. Les assistants de recherche ont enregistré des refus catégories de collaboration de la part de certaines catégories d'acteurs. Certains ont montré même leur indisponibilité totale (cas constatés au niveau des municipalités ou de certains ANG). Il a été raconté en Côte d'Ivoire, qu'un guérisseur traditionnel aurait demandé une rétribution avant de participer à l'administration du questionnaire ; comme les enquêteurs n'avaient pas obtempéré, il a refusé de répondre aux questions. Et pour montrer toute sa puissance, il a provoqué la pluie.

Les moyens mis en œuvre pour la conduite de la recherche n'ont pas été suffisants selon les équipes de recherche. Les différents acteurs identifiés auraient voulu aussi être des membres actifs des équipes de recherche et bénéficier de certains avantages financiers ou voir le projet

leur garantir des réalisations concrètes d'un certain nombre d'infrastructures pour les années à venir.

CADRE LOGIQUE DU PROJET DE RECHERCHE SUR LA DECENTRALISATION

Description sommaire	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Suppositions importantes
<p>Objectif global</p> <p>Améliorer la fourniture des services sociaux d'éducation et de santé à travers la mise en œuvre de modèle de décentralisation cohérent et efficace</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux couverture sanitaire au niveau des communes - Taux de couverture scolaire - Taux de scolarisation 	<p>Enquête d'évaluation</p>	<p>Les populations adhèrent au processus et s'impliquent</p>
<p>Objectif spécifique</p> <p>Promouvoir un modèle de décentralisation cohérent, efficace</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'adoption du modèle par les pays - Niveau d'efficacité des municipalités 	<p>Enquête d'évaluation</p>	<p>Tous les acteurs identifiés acceptent de mettre en application les résultats de la recherche</p>

Description sommaire	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Suppositions importantes
<p>Résultats attendus</p> <p>R1 : Un modèle de décentralisation est proposé et vulgarisé</p> <p>R2 : Un Renforcement institutionnel est apporté au PDM</p>	<p>Nombre de modèles proposés</p> <p>Matériel et équipement acquis</p>	<p>Rapport technique de la coordination</p>	<p>Les différents acteurs acceptent de travailler dans un cadre concerté pour la définition d'un modèle de décentralisation</p>
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et conduire les protocoles de recherche au niveau des trois sites - Suivre et évaluer les travaux des équipes de chercheurs - Identifier des modèles de décentralisation - Organiser la diffusion des modèles - Assurer le renforcement institutionnel du PDM en matière de recherche 	<p>Nombre d'équipe de recherche constituées</p> <p>Nombre de sites choisis</p> <p>Nombre de réunions de coordination organisées</p> <p>Nombre d'atelier de diffusion organisés</p> <p>Nombre de personnes ayant participé aux ateliers de diffusion</p> <p>Le nombre moyen de passages effectués au niveau des communes par les équipes de recherche</p>	<p>Rapports techniques de la coordination</p> <p>Rapports d'activités des équipes de recherche</p> <p>Rapport financier de la coordination</p>	

A l'analyse du cadre logique quelques activités précises sont supposées être menées au niveau du projet de recherche pour en garantir le succès. C'est de l'exécution diligente de ces activités que dépendra l'atteinte des résultats escomptés.

4.1.1- Organiser et conduire les protocoles de recherche au niveau des trois sites

Cette activité a été assurée par les trois équipes à travers la recherche documentaire et la collecte des données sur la base de questionnaires structurés et de grilles d'entretien.

a) Recherche documentaire effectuée par les équipes de recherche

L'appréciation de l'analyse documentaire qui a été réalisée au niveau des équipes d'une manière générale a été faite de façon exhaustive. Les textes législatifs et réglementaires ont été recensés aussi bien dans le domaine de la décentralisation institutionnelle que de ceux de la santé et de l'éducation. Les renseignements sur les communes faisant partie de l'échantillon ont été produits notamment la monographie, la cartographie, mêmes les comptes administratifs de certaines communes etc..

Les équipes ont établi le point des travaux de recherche, de séminaires, ainsi que des ouvrages sur la décentralisation. Il faut reconnaître que ce travail a visé la décentralisation institutionnelle, formelle, juridique. Que ce soit sur le plan de la santé ou sur le plan de l'éducation, les investigations en ce qui concerne l'historique d'une décentralisation volontariste comme étant une émanation des populations, qui se serait traduite dans les faits par leur volonté à régler les problèmes sociaux auxquels elles se sont trouvées confrontées, n'ont pas été assez poussées. Il s'agit de cette décentralisation qu'on pourrait appeler non institutionnalisée qui peut faire l'objet d'investigation au niveau des pays concernés ; l'intérêt étant de rechercher des ouvrages parlant de formes d'organisation qui ont amené les populations à la base à vouloir régler les problèmes sociaux d'éducation et de santé. Il faut admettre que cette recherche documentaire n'a pas eu le même succès au niveau des trois sites.

L'équipe du Burkina Faso a mis un accent essentiel sur cette opération qui s'est traduite par la production de notes techniques intitulées :

- données actuelles de la décentralisation au Burkina Faso
- le découpage administratif ou les modes d'encadrement du territoire au Burkina Faso
- recherche documentaire générale

Alors que l'équipe de la Côte d'Ivoire a eu une documentation abondante en ce qui concerne les textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation, elle n'a par contre pas trouvé de nombreux textes applicables dans le domaine de la santé et de l'éducation.

En d'autres termes, l'objectif visé par cette action de recherche documentaire a été de faire le point sur l'existant en matière de textes et lois qui confirment la décentralisation institutionnelle dans les trois pays.

Il reste à apprécier si la forme de décentralisation institutionnelle, juridique, formelle n'a pas connu une forme de décentralisation spontanée antérieure et comment était organisée cette dernière ?

b) Collecte des données sur le terrain

Des questionnaires ont été préparés et administrés à toutes les catégories d'acteurs. Les exemplaires de ces questionnaires (conçus par les équipes de Burkina et de la Côte d'Ivoire) sont annexés au présent rapport. Il s'agit de :

- questionnaire destiné aux ANG
- questionnaire destiné aux directeurs d'établissements scolaires
- questionnaire destiné aux autorités traditionnelles
- questionnaire destiné aux directeurs d'établissement de santé
-

Par rapport au travail de collecte de données, on peut affirmer que les équipes de recherche ont eu à enquêter auprès de toutes les catégories d'acteurs identifiés. Bien qu'au cours de l'évaluation, il ait été possible de rencontrer un nombre plus important d'élus et de personnel des municipalités, il faut noter que des problèmes de disponibilité des acteurs se sont posés presque au niveau de tous les sites identifiés.

Néanmoins, les équipes de recherche ont travaillé avec des échantillons des différentes catégories dont la taille reste représentative du point de vue statistique pour permettre des analyses objectives. Par exemple au Burkina Faso, 40 directeurs d'établissement scolaire, 60 directeurs d'établissement de santé, 60 autorités traditionnelles ont été touchés, ce qui dépasse les 30 éléments indispensables pour un échantillon statistiquement valable. Le niveau d'implication des acteurs a été appréciable.

c) Autres activités

Parmi ces autres activités, il faut nécessairement faire mention de la coordination et du suivi qui ont été déterminantes dans l'atteinte des objectifs fixés quand bien même les appuis aux équipes de recherche n'ont pas été trop importants. Par ailleurs certaines questions spécifiques n'ont pas été tranchées tel que le problème du concept des prestataires. Il est clair que cette situation rendra difficile la synthèse globale des données collectées à cet effet.

Une non moins importante activité est celle de la diffusion des résultats partiels ou définitifs des données recueillies par les équipes de recherche. A ce niveau, les moyens nécessaires devraient leur permettre d'organiser des restitutions des informations aux différents acteurs ayant pris part aux travaux de recherche.

A l'étape actuelle on peut affirmer que les activités se sont normalement déroulées et augurent de l'atteinte de l'objectif global du projet qui est celui d'une amélioration de la fourniture des services sociaux d'éducation et de santé aux populations à travers une mise en œuvre d'un programme de décentralisation participatif et concerté et non d'un processus de décentralisation. Lorsque l'objectif du projet sera atteint, il ne s'agira plus de parler de processus de décentralisation

4.1.2- Suivre et coordonner les activités du projet

C'est une activité programmée par la coordination du projet. Elle est prévue pour être exécutée une fois par trimestre. La coordination l'a réalisée en moyenne une fois par semestre compte tenu du choix qualitatif des membres des équipes de recherche qui sont de véritables professionnels et qui n'avaient pas besoin d'un suivi rapproché une fois que les bases de la

conduite de la recherche ont été jetées. Les moyens de communication mis à la disposition des équipes de recherche ont également suppléé cette lacune de suivi rapproché. Au cours de l'année 1998, un appui sous forme de consultation a été organisée par la coordination pour harmoniser la méthodologie de travail au niveau des équipes de recherche. La coordination a organisé deux rencontres entre équipes de chercheurs au cours de l'année 1999 (février et juillet). Toutefois, une insuffisance de définition de concepts pour une meilleure harmonisation des points de vue a été relevée de Ouagadougou.

4.2- Stratégie de diffusion des résultats de la recherche

Aucune stratégie n'est pour l'instant envisagée si ce n'est une restitution des résultats des travaux de recherche dans un cadre régional. Apparemment, cette étape apparaît comme celle ultérieure à une phase de concertation indispensable entre les différentes catégories d'acteurs. c'est eux qui sont les vraiment habileté à présenter les dispositions élémentaires et nécessaires pour une meilleure articulation de leurs interventions sur le terrain dans le cadre de la fourniture des services sociaux aux populations.

Au total, une stratégie de diffusion des résultats de la recherche d'abord par pays ensuite pour l'ensemble de la région est nécessaire. Mai, avant cette étape de diffusion, il y a celle de production de modèle de décentralisation sur la base du vécu des différents acteurs. Cette phase doit être déterminante dans la production des rapports des différentes équipes de recherche. Il s'agit de leur trouver les moyens matériels et financiers pour l'organisation de ces ateliers.

Une phase d'internalisation de ces rapports par pays n'est pas indispensable si le travail de concertation pour la présentation d'un programme d'action définissant les rôles de chaque acteur est réalisée par pays.

4.3- Niveau de connaissance de la recherche et analyse de la pertinence par les partenaires du PDM

4.3.1- Municipalités

Les municipalités ont été informées des travaux de recherche. Parmi les trois équipes de recherche, deux d'entre elles ont organisé des tables rondes et invité les acteurs des processus de décentralisation à un partage d'information sur les résultats attendus de ce projet de recherche. C'est le cas en Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Mais, de manière générale, il est apparu qu'au niveau de toutes les communes visitées au cours de l'évaluation, l'information a été donnée. Les chercheurs ou leurs assistants sont allés administrer des questionnaires aux responsables des mairies (maires, secrétaires généraux, receveurs etc..) dans le cadre de la recherche.

Environ 2 maires ou responsables de mairie sur 5 ont affirmé que les maires sont des gestionnaires de cité et qu'en conséquence, ils sont jugés par ce qu'ils ont fait, mais pas par ce qu'ils vont faire. Autrement dit, ils ne croient pas tellement en un projet de recherche mais

aux actions concrètes d'appui à la gestion des municipalités. Ils affirment être des élus des populations et seuls de bons résultats devraient leur permettre d'être réélus.

Un (01) secrétaire général sur les sur les sur les (04) rencontré a affirmé avoir entendu parlé du projet PDM. Il ignore les critères de sélection des communes. Toutefois, il a fait délivrer des laissez-passer aux assistants de recherche étant donné que l'objectif du projet est noble et on ne peut pas ne pas y adhérer.

4.3.2- Acteurs Non gouvernementaux

Presque la totalité des ANG rencontrés, que ce soit les ONG, ou les Associations des Parents d'Elèves, ont eu à répondre au questionnaire sans trop savoir à quoi cela devait servir. Cela a été dit par un responsable d'une ONG qui a condamné ces genres d'enquête dont on ne voit jamais les fruits. Il a affirmé que les conclusions des rapports ne sont jamais mises en application. La mission n'a pas eu à s'entretenir par exemple avec le responsable de cette ONG qui a voulu ajourner le rendez-vous pour lequel il avait pourtant donné au préalable son accord.

Certaines ONG ont également affirmé mener leurs activités sans trop chercher à lier quoi que ce soit au processus de décentralisation. Néanmoins, tout changement de la situation actuelle du processus dans le sens d'une amélioration de la fourniture des services sociaux aux populations serait bienvenu. Mais, il semble que la création d'un réseau de travail ou d'une plate forme de discussions intersectorielles reste utopique. Il semble y avoir inadéquation entre toutes ces recherches qu'on mène et le développement.

4.3.3- Pouvoir Traditionnel

Deux personnes seulement ont été rencontrées au niveau de cette catégorie d'acteurs. Les équipes de recherche elles-mêmes sont arrivées difficilement à prendre contact avec les représentants du pouvoir traditionnel.

Selon le pouvoir traditionnel, la pertinence de la recherche dépendra de la sincérité dans la présentation des résultats. Il faudrait que les « choses », tel qu'ils ont eu à le dire, c'est-à-dire les informations recueillies, soient présentées comme elles sont collectées. L'Etat doit apprendre la vérité. On ne doit plus faire du traditionnel un volet informel.

Le problème fondamental est que le pouvoir traditionnel semble relégué à un rôle de sensibilisation des populations sans prendre part à la conception et la mise en œuvre de programmes concrets en vue de la satisfaction des populations. Or, tout le monde reste convaincu que ces dernières demeurent à l'écoute du pouvoir traditionnel qu'elles continuent de respecter. Il faut que le pouvoir traditionnel reste apolitique pour réussir sa mission de rassembleur.

4.3.4- Prestataires de service

Le concept n'a pas été précisé. La notion de prestataire de service public, privé et tradipraticien est retenue par l'équipe de la Côte d'Ivoire pour désigner tous ceux qui offrent leurs services aux populations. Dans le secteur de la santé, l'équipe a considéré comme prestataires de service les comités de gestion de santé. Par contre au Burkina Faso, il s'agit des personnes qui offrent des services privés modernes ou traditionnels désignés sous le vocable des tradipraticiens qui peuvent être des guérisseurs traditionnels. Le fait que conventionnellement l'ensemble des chercheurs n'a rien arrêté a fait que l'équipe du Burkina n'a pas présenté à la mission un enquêté de cette catégorie d'acteur.

La mission a tout de même identifié des acteurs au Cameroun et en Côte d'Ivoire comme des individus ou personne morale exerçant une activité privée dans les domaines de la santé et de l'éducation. Leur opinion par rapport au projet de recherche c'est qu'il puisse faire un véritable état des lieux pour conscientiser tout le monde dans le sens d'une amélioration de ce qui est en cours, notamment les relations entre les hôpitaux et les guérisseurs traditionnels. Il serait même indiqué ces guérisseurs soient identifiés par spécialité.

4.3.5- Décideurs locaux et centraux

Il s'agit aussi bien des cadres de l'administration de la santé et de l'éducation que de ceux travaillant dans les structures d'appui à la décentralisation.

Pour les cadres des structures d'appui à la décentralisation, ils ont été informés officiellement par lettre ou ils ont eu à prendre part aux tables rondes. Néanmoins, ils ont reconnu que les contacts n'ont pas été suivis. Ils s'inquiètent de ce que les objectifs politiques administratifs, intellectuels et de recherche sont toujours différents. Ce qui veut dire que les chances d'aboutir à un modèle de décentralisation sont faibles.

Mais, il est certain que les données qui proviendront de l'état des lieux qui sera réalisé seront exploitées. Elles vont permettre d'actualiser les études réalisées par le passé. Par exemple au Burkina Faso, il est prévu par le gouvernement, l'organisation d'un atelier sur la stratégie de mise en œuvre des Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD). A cette occasion, les différents acteurs doivent appréhender leur part de contribution et voir leur nouveau rôle. Il est clair que les résultats d'une étude de recherche comme celle menée par le CRDI/PDM ne peuvent qu'être bienvenus car on disposerait de données actuelles sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Quant aux cadres des secteurs déconcentrés de l'éducation et de la santé, le projet de recherche sur la décentralisation leur fournira des données utiles pour leur propre gouverne. Chaque acteur aura quelque chose à tirer, mais que ce soit les résultats de recherche qui améliorent l'organisation en place de manière à asseoir un cadre de concertation pour informer, former les différents acteurs et discuter des rôles de chacun, ce serait, pour tout dire, inespéré. Les questionnaires tels qu'ils ont été administrés n'ont pas abordé la dimension qualitative. Il s'agissait plus de fournir des données statistiques.

4.3.6- Bailleurs de Fonds

Il n'a été possible que de rencontrer une seule structure qui du reste a affirmé qu'elle vient en appui à l'Etat et que cela n'a rien avoir avec le processus de décentralisation. En d'autres termes, elle mène la politique de l'Etat. Mais, compte tenu des activités qu'elle mène, il leur faut savoir comment impliquer davantage la société civile. En fait il n'y a pas eu de discussions réelles avec les chercheurs.

4.4- Modification ou amélioration à apporter au protocole de recherche

Au niveau des équipes de recherche, le problème de l'uniformisation du concept de prestataire a été posé. Une enquête auprès des populations ne saurait être occultée pour un projet de recherche du genre dans la mesure où le processus de décentralisation n'est pas l'affaire des institutions seulement, mais également celle des populations.

Les équipes ont souhaité que la phase de restitution soit organisée à trois niveaux : communal, national et régional de manière à enrichir davantage le rapport de recherche par des informations qualitatives. Ce qui suppose qu'une bonne identification des représentants des différentes catégories d'acteurs à chaque niveau de restitution est déterminante.

5- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les équipes de recherche ont réellement assuré le travail de collectes de données auprès des différents acteurs qui avaient été identifiés. L'implication de ces acteurs est effective. La mission a pu obtenir des entretiens avec ces acteurs hors mis les cas difficiles que les chercheurs et leurs assistants n'ont pas pu régler (notamment en Côte D'Ivoire). Il faut admettre, que de façon générale, la tâche a été difficile pour les chercheurs et leurs assistants eu égard à la rétention de l'information.

- les équipes de recherche n'ont pas eu assez de ressources pour faire un nombre de passages déterminants étant entendu qu'elles étaient limitées à deux passages au niveau des communes choisies. Lorsque les situations soulignées plus haut se présentent, il est difficile de faire une collecte exhaustive des informations recherchées.
- La notion de prestataires n'a pas été clairement définie. Le concept n'a pas été à l'unanimité précisé et il sera très difficile de pouvoir faire une synthèse globalement au niveau de la coordination étant entendu que les personnes ainsi dénommées ne sont pas les mêmes d'un pays à un autre
- Les questionnaires conçus par les équipes de recherche n'ont souvent pris en compte que l'aspect données quantitatives ce qui est juste pour faire un état des lieux dans le domaine de la santé et de l'éducation. Chacun des enquêtés a été touché par rapport à son domaine d'intervention et a répondu aux questions relatives aux activités qu'il mène. Des enquêtés ont affirmé avoir répondu aux questions des enquêteurs en vue de leur donner une satisfaction. Ils n'ont pas eu des entretiens dans le sens de propositions de solutions à faire

pour une amélioration de la fourniture des services sociaux. Ce qui confirme l'aspect approfondissement de l'enquête que les responsables des équipes ont promis achever comme cela a été précisé par l'équipe du Cameroun.

De manière spécifique on note que:

- l'équipe du Burkina Faso n'est pas arrivée à réaliser une enquête formelle auprès des populations alors que cette préoccupation lui est parue évidente au vu du thème de recherche. Ce doit être une lacune à combler puisque l'équipe de Côte d'Ivoire a fait un tel travail en s'investissant correctement.
- Des initiatives d'organisation de table ronde ont eu lieu en Côte d'Ivoire et au Cameroun pour une meilleure implication des enquêtés. Cela n'a pas été réalisé au Burkina faso.

Au total, les trois équipes ont fait un travail assez fouillé de collecte de données malgré la réticence de certains enquêtés à fournir les informations. En ce qui concerne l'aboutissement des travaux de recherche à la proposition d'un modèle de décentralité, les équipes ne semblent pas très convaincues à produire des rapports qui aillent dans ce sens. Toutefois, elles pourront, sur la base de ce qui a été arrêté à la réunion de Ouagadougou de juillet 1999, présenter un document qui fait l'état des lieux en matière de décentralisation institutionnelle et de ses effets par rapport à la fourniture des services sociaux d'éducation et de santé.

L'évaluation montre que les différents acteurs (municipalités, ANG, décideurs locaux et centraux, pouvoir traditionnel, prestataires) sont prêts à utiliser les résultats de la recherche. Toutefois, ils s'interrogent sur la manière dont ces résultats seront présentés. Pour tous ces acteurs, excepté l'Etat, la décentralisation n'est pas encore une réalité institutionnelle. Sa mise en œuvre est progressive comme le stipulent clairement les textes d'orientation de la décentralisation au Burkina.

On ne devra plus parler de processus de décentralisation mais plutôt de programme de décentralisation. Ce sont des propos tenus par des maires ou des secrétaires généraux de mairie rencontrés qui veulent les moyens pour mener la politique de décentralisation.

Les suggestions suivantes sont faites pour une bonne valorisation des résultats du projet de recherche sur le processus de décentralisation et ses incidences sur les services sociaux :

- 1- Permettre aux équipes qui n'ont pas réalisé une enquête structurée auprès des populations de le faire en s'inspirant de ce qui a été fait par la Côte d'Ivoire. L'avantage étant que cette enquête d'opinion serve de situation de référence pour l'instant et que le PDM, en reconduisant une enquête similaire dans deux ou trois ans, puisse évaluer les effets et impact du projet de recherche puisque les résultats seraient déjà mis à la dispositions des différents acteurs.
- 2- A moins que cela ne paraisse important, le problème des prestataires devra être réglé. Il faudra voir l'équipe la plus avancée dans les investigations et retenir ce qu'elle a fait, ensuite demander aux autres de se conformer au concept retenu par cette équipe là. La coordination pourrait jouer efficacement ce rôle. Au cas où les ressources financières ne seraient pas disponibles, il faudrait abandonner l'organisation d'un séminaire régional de validation et favoriser l'achèvement de la collecte d'informations homogènes dont on serait en mesure de faire la synthèse. Le PDM pourra solliciter auprès du CRDI un

avenant au contrat de recherche pour assurer l'organisation d'une diffusion à l'échelle régionale des conclusions du rapport.

- 3- La recherche d'une utilisation rationnelle des résultats de la recherche afin d'éviter que cette dernière soit une recherche de plus, nécessite que le modèle de décentralité à proposer tienne compte du vécu actuel des acteurs et de ce qui pourrait être amélioré. Autrement dit, le modèle doit être une émanation des acteurs eux-mêmes. Pour ce faire, il est recommandé d'aider chacune des équipes à organiser un atelier de validation des résultats sur l'état des lieux qui a été fait. C'est au cours de ces ateliers qu'il faudra déboucher sur une proposition d'articulation des actions des différents acteurs dans le sens d'une synergie d'ensemble pour la fourniture des services sociaux. C'est ce qui pourrait tenir lieu de modèle applicable puisque ce sera la résultante de la concertation d'un échantillon des acteurs ayant pris part activement à la fourniture de données d'enquête. Les participants à ces ateliers de validation seront des personnes ressources identifiées qui pourront jouer le rôle d'acteurs permanents d'un réseau de concertation pour la production d'informations qui pourront être exploitées en vue de l'amélioration du processus de décentralisation. Une importance particulière doit être accordée à l'organisation de ces ateliers de validation par pays en mettant à la disposition des équipes les moyens qu'il faut pour la participation représentative des différentes catégories d'acteurs. Ceci est nécessaire avant la production des rapports de recherche par pays. Les ressources financières, une fois encore pourraient provenir d'une suspension provisoire de l'organisation d'un atelier régional de validation du rapport d'ensemble.
- 4- Pour la suite des travaux de recherche, et pour ce qui concerne les dispositions organisationnelles, il serait intéressant, comme c'est le cas actuellement, d'avoir des chefs d'équipe volontaires et professionnels disponibles, mais qui disposeront d'un noyau de réflexion composé de chercheurs professionnels. L'avantage étant que, si les idées sont mûries avec ce noyau, il reviendra au chef d'équipe de faire la mise en œuvre des actions et de faire leur suivi sur le terrain. La mission a constaté que les membres des équipes de recherche sont souvent très sollicités. La proposition est qu'ils puissent se consacrer à d'autres activités et n'intervenir auprès du chef d'équipe que lorsqu'il s'agit de débattre de questions importantes de conception et de méthodologies. Le chef d'équipe aura la responsabilité directe de conduire les travaux de recherche étant donné qu'il disposera d'assistants plein d'allant, comme il a été constaté en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso qui seront assez motivés pour se consacrer aux travaux de terrain sur la base d'un contrat.

Par ailleurs, il serait très intéressant que le CRDI supporte le PDM dans le cadre de la mise en place d'un genre d'observatoire sur le processus de décentralisation. Une telle initiative permettrait de poursuivre la recherche avec d'autres thèmes sur la décentralisation. Des travaux ponctuels seraient demandés aux équipes de recherche en place qui continueraient ainsi l'action engagée par le CRDI et le PDM, car, de nombreux aspects ont été occultés dont notamment:

- rôle des jeunes et des femmes dans le processus de décentralisation: exemple des femmes de Foumban qui au niveau de la santé font des séances de sensibilisation sur le SIDA
- le rôle des jeunes : exemple de la jeunesse de la commune de Maféré pour les actions sociales
- les relations pour une cohabitation efficace d'une décentralisation politique et une décentralisation sectorielle etc.

- les relations entre le pouvoir traditionnel, les tradipraticiens en général et les guérisseurs traditionnels en particulier
- Le travail extérieur, les pratiques économiques et les conséquences sur le rôle social de la femme

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

LISTE PERSONNES RENCONTREES

Mme Alice DEGNI SEGUI	Professeur à Université de Cocody Chef équipe de recherche Côte d'Ivoire
Mme AMICHIA Rolande SEGUI Gilles	Enquêteur Enquêteur
KOBENAN Dongo Emmanuel AGANGA Albert KASSI Alain	Enquêteur Secrétaire Général Commune MAFERE Membre Association Parents d'Elèves MAFERE
EMANS Sylvain	Président Association des Jeunes de MAFERE
AKAN'GUESSAN Ferdinand SŒUR ZOULI Agnès LIALY-ZOUGOURI Faustin Mme ESSOUA	1 ^{er} VP Jeunesse Communale de MAFERE Religieuse Centre de formation féminin Secrétaire Général Commune GAGNOA Tradipraticien GAGNOA Médecin Clinique privée à GAGNOA Centre de Santé Congrégation de OBALA Infirmier Yemoussoua Tradipraticien à Yemoussoua Personne ressource à Yemoussoua Maire de Fouban (Ancien Ministre du Cameroun)
Mme N'TOSIDA Adélaïde Simone MENYE ONANA Simon Le « Vent » N'DIZIE Nomo ADAMOU N'DAM N'JOYA	Maire de la commune rurale de Fouban Receveur Municipal Fouban Personne Ressource ; enseignant au département de Géographie à l'université de Yaoundé
MOLU Théodore KWENGA Jonas NOUGOUE Benoît	Délégué départemental de l'Education Nationale pour le NOUN Médecin Chef à l'Hôpital de Douala Chef Traditionnel à Douala 1 ^{er} FNUAP Maire Kaya Secrétaire Général Kaya Chef Traditionnel Kaya Cellule National Décentralisation Burkina Save the Children ONG Conseiller Pédagogique Ouahigouya Maire Ouahigouya Pdt Bureau Communal APE Ouahigouya Directeur d'Ecole Zone du Bois (Ouaga)
MOUNGETYI Zébedée	KENYA Médecin chef KAYA
N'TONE N'TONE EKOUALE Mme ZEBA Thérèse ZAMTAKO Halidou SAWADOGO Sayouba CISSE Oumarou SAWADOGO Mme SIMPORE OUEDRAOGO Aristide Bernard Lédéa OUEDRAOGO OUEDRAOGO Issa KONSIEMBO Valentin Dr KABA Ismaël AMICHA Rolande SEGUI Gilles DONGO Emmanuel OUEDRAOGO Jean Bernard OUEDRAOGO Boureima ILBOUDO Ernest DOMBA Ousséni ILBOUDO François	Enquêteur Enquêteur Enquêteur Chercheur Checheur Economiste Assistant de recherche Cherheur

TANAWA Emile
Mme MANDESSI Bell
BOPDA Attanase
NOUMBA Isidor
YIMGAING Théophile
Jean-Pierre ELONG-MBASSI
Robert SCHMITT
Félix Mourény ADEGNIKA
Luc GNONLONFOUN
Martin FINKEN
Mme Regine Belone Mouanguè
Manu DJEMBA
Dr H.B DJEUUDA TCHAPNGA
Alphonse Marie MANI ONDOA

Chercheur
Chercheur
Chercheur
Chercheur
Chercheur
Coordonnateur Régional PDM
Assistant Technique PDM
Chargé de recherche PDM
Opérations Manager PDM
Chargé Programme PDM.
Directeur du Cabinet
Attaché du Cabinet Journaliste
Assistant de Recherche
Secrétaire Général Commune Urbaine
d'arrondissement de DOUALA 1"

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

LA LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

- L'Afrique Municipale N° 11 Juin / Juillet 1998.
- Atelier Régional "Recherches en Sciences Sociales et Décentralisation en Afrique de l'Ouest et du Centre" ; Cotonou 2 et 3 Juillet 1996.
- Eau Potable et Assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres : Coopération française, 1998.
- La lettre du PDM, lettre de liaison bimestrielle N° 3 ; mai – juin 1999
- D premier périodique et informations municipales N° 5 Janvier 1999
- D premier : organe d'informations municipales DOUALA 1^{er} : N° 6 février 1999
- Plan de développement de DOUALA 1^{er} : Partenaire technique cabinet stratégies SA ; Avril 1998
- Les cahiers du PDM N° 1 : Pour une gestion efficace des déchets dans les villes africaines : les mutations à conduire ; Ta Thu Thuy janvier 1998.
- Dossier de presse : PME à travers quelques activités PDM ; mai 1999
- Les cycles de formation continue aux métiers communaux PDM Oct / 98
- Note de présentation : Cycle de formation à la maintenance et à la gestion des infrastructures et équipements communaux PDM Juin 99
- Atelier de lancement de la recherche sur les processus de décentralisation et leurs incidences sur les Services Sociaux en Afrique de l'Ouest et Centrale ; Abidjan 16 et avril 1999.
- Proposition de recherche sur les processus de décentralisation et leurs incidences sur les Services Sociaux PDM, novembre 1997.
- Les processus de décentralisation et leurs incidences sur les Services Sociaux PDM : Remarques méthodologiques ; Prof lat SOUCABE MBOW Université CHEIKH ANTA DIOP.
- Rapport technique Annuel : période de janvier 1998 à décembre 1998 sur le processus de décentralisation et leurs incidences sur les Services Sociaux ; Martin FINKEN PDM, mars 1999.
- Le programme de développement Municipal (PDM) : Présentation succincte.
- Proposition de plan détaillé par le rapport PDM / CRDI ; PDM juillet 99
- Le; processus de décentralisation et ces incidences : centre pour la Démocratie et les droits de l'homme CEDDROD, mai 1999.
- Rapport Technique d'étape de l'équipe de Côte d'Ivoire, Année 1998.
- Notes techniques "recherche documentaire générale" GRIL, oct 98
- Le découpage administratif ou les modes d'encadrement de territoire au BURKINA FASO, décembre 1998.
- Les données actuelles de la décentralisation au BURKINA FASO, Nov 98